

Le retour du "moins d'État" : droite à la barre, frein à l'endettement, concurrence fiscale : tout concourt à la tentation d'amaigrir les ressources des collectivités

Autor(en): **Jaggi, Yvette**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2015)**

Heft 2103

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1017427>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le retour du «moins d'Etat»

Droite à la barre, frein à l'endettement, concurrence fiscale: tout concourt à la tentation d'amaigrir les ressources des collectivités

Yvette Jaggi - 07 décembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28566>

Aux élections nationales du 18 octobre dernier, les libéraux-radicaux (PLR) ont amorcé une timide remontée de la pente sur laquelle ils avaient glissé sans discontinuer depuis 1979. Trois mandats supplémentaires au Conseil national, confortés le 22 novembre par un gain de deux sièges au Conseil des Etats: il n'en aura pas fallu davantage pour que le libéralisme se réaffirme sans complexe.

Avenir Suisse, qui se présente comme le «*think tank for economic and social issues*», donne le ton dès le 4 novembre en allemand et une semaine plus tard en français. Le temps est venu de présenter «*un récit libéral fort*» que le PLR a désormais la chance de pouvoir «*opposer à l'étroite ligne de pensée conservatrice et rétrograde de l'UDC*».

Tout commence avec une version libérale de l'histoire qui renvoie dos à dos l'évocation de combats mythifiés (Morgarten ou Marignan) et la chronique des luttes ouvrières. Une fois relu le passé, il faut corriger le présent, dominé par une «*conception gestionnaire à court terme*» et dessiner des perspectives pour un futur d'ouverture. Il incombe au PLR de «*formuler sa stratégie d'avenir en un narratif libéral et d'influencer le Conseil fédéral avec ses*

représentants».

La NZZ précise les choses. Elle présente, sous la plume de Peter A. Fischer, chef de sa rubrique économique, un [programme de revitalisation libérale](#). Mais le message passe mal auprès des lecteurs. Dans une série de commentaires navrés, ils critiquent moins le contenu des propositions faites que leur naïveté, voire carrément leur irréalisme dans les circonstances de ce début de législature.

La droite populiste commande l'agenda politique comme elle a conduit sa campagne, en se concentrant sur les thèmes qui suscitent la peur et le repli. L'immigration et la globalisation inquiètent davantage que ne séduisent la libre circulation des personnes et la globalisation des marchés.

Les vieilles recettes

Peu attentif aux injonctions de leurs propres théoriciens, les penseurs du libéralisme helvétique, le PLR reprend ses [thèmes de prédilection](#), sans doute «*par amour de la Suisse*»: combattre la bureaucratie, promptement qualifiée d'absurde, soulager les PME, obtenir le système d'impôt le plus simple d'Europe, réduire le budget fédéral de 2,5 milliards de francs par an suite à l'abandon

de tâches accomplies par l'administration de la Confédération.

En clair, le «*moins d'Etat*» refait surface, en chiffres sinon en lettres. Il redevient l'objectif primordial et englobant en matière de finances publiques, sauf que personne n'ose reprendre le slogan tant martelé par la droite radicale dans les années 80 et imprégnant encore le fameux *Livre blanc* publié en 1995 par David de Pury et consorts.

Diminuer le rôle de l'Etat, c'est d'abord en réduire les ressources fiscales, ce qui s'obtient soit par la réforme, telle celle de l'imposition des entreprises [RIE III](#) actuellement en discussion, soit par la concurrence fiscale à laquelle se livrent les cantons et même les communes ([DP 2101](#)).

Dans son [Panorama des impôts en Suisse](#) édité l'an dernier par DP, le professeur Bernard Dafflon présente (en pages 76-77) le «*moins d'Etat*» ou le «*mieux d'Etat*» comme une justification de la rivalité à la baisse d'impôt entre les collectivités. Pour ces dernières, la visée idéologique pourrait bien s'avérer aussi déterminante que la volonté d'accroître l'attractivité économique de leur territoire

pour les entreprises comme pour les contribuables.

De fait, les réductions de dépenses publiques sont à l'ordre du jour à tous les niveaux, comme le confirment les débats parlementaires à propos des budgets pour 2016 et la multiplication des programmes d'économies dont la réalisation s'étend sur plusieurs années.

La Confédération donne le ton avec son [Programme de stabilisation 2017-2019](#), actuellement en procédure de consultation. Tous les domaines sont touchés, comme l'annonce déjà le budget 2016. Ce qui n'a pas empêché une majorité du Conseil des Etats d'approuver la semaine dernière des mesures d'économies et autres coupes transversales se montant à plus de 1'300 millions de francs par rapport aux chiffres du plan financier

multiannuel - frein à l'endettement oblige.

Malgré les déficits annoncés pour l'année prochaine dans la majorité des cantons, la concurrence fiscale se poursuit. Et selon un tout récent calcul de l'Administration fédérale des finances, 16 cantons, tous alémaniques, exploiteront en 2016 moins de 25% de leur [potentiel fiscal](#), moyenne nationale que dépasseront en revanche les cantons romands, Berne, Bâle-Ville, le Tessin et Soleure. Aux extrêmes, on retrouve Schwytz (10,5%) et Genève (34,5%). La concurrence fiscale a de beaux jours devant elle. Quant aux communes, elles ont aussi leurs programmes d'économies et leurs projets de relever leur taux d'imposition. Même les paradis fiscaux des [rives du lac de Zurich](#) sont touchés, y compris Herrliberg, commune de résidence de

Christoph Blocher.

Comme déjà relevé ici ([DP 2093](#)), les dépenses de formation n'échappent pas aux coupes budgétaires, ainsi que l'a montré une [étude comparative](#) faite dans les cantons alémaniques, à Fribourg et dans le Valais - ce dernier n'ayant pas fourni de données.

Mais la machine à amaigrir l'Etat ne fonctionne pas toujours. Les coupes forfaitaires et autres propositions d'économies supplémentaires demandées par l'UDC aux Chambres fédérales sont systématiquement refusées par une majorité confortable. Et, comme on le sait dans la Berne fédérale et à Genève, l'administration forme aussi un [lobby](#) et les fonctionnaires un groupe de pression ([DP 2101](#)).

Développement de l'armée: un compromis bancal

La politique de sécurité entre désaccord sur les objectifs, pusillanimité et contrainte budgétaire

Jean-Daniel Delley - 05 décembre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28560>

Le Conseil national a finalement adopté la loi sur le développement de l'armée et son financement quadriennal. Mais le chantier, ouvert depuis plus de 20 ans, n'est de loin pas achevé.

En effet, les avis divergent quant à la place de l'institution

militaire dans une politique de sécurité qui reste encore bien hésitante.

L'UDC exigeait un effectif de 120'000 hommes et un budget de 5,4 milliards. La gauche préconisait 80'000 hommes et moins de 5 milliards. Le Conseil national s'est prononcé

pour 100'000 hommes. Et, dans un arrêté non soumis au référendum, il a fixé une enveloppe financière de 20 milliards sur quatre ans. Un compromis bien helvétique, dira-t-on. Mais un compromis pour un modèle qui n'a pas encore fait le deuil de la guerre froide.